



N° 000262 /MAA/SG/AGASA/DG/DERSP.



## COMMUNIQUE

Faisant suite à l'alerte sanitaire n°2022.1638 du 28 mars 2022, émise par le Système d'Alerte Rapide pour les Denrées Alimentaires et les Aliments pour Animaux (RASFF), relative à la présence de bactéries *Escherichia coli* dans les pizzas surgelées « **Fraîch'UP** » de la marque **Buitoni**, l'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (**AGASA**) ordonne, en l'absence de numéros de lots clairement identifiés et par principe de précaution, le retrait desdits produits des surfaces de vente.

Par ailleurs, L'AGASA tient à rassurer les consommateurs quant au déploiement effectif des brigades d'inspection et de contrôle sur l'ensemble du territoire national pour s'assurer du strict respect des présentes mesures conservatoires.

A toute fins utiles, l'AGASA rappelle au grand public, la mise à sa disposition d'un numéro d'urgence gratuit : **1411**.

Fait à Libreville, le 05 avril 2022

Le Directeur Général

  
Alia Maheva BONGO

